

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, QUE : -

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal, la directrice générale et greffière-trésorière déposera, devant le conseil municipal à sa séance ordinaire qui aura lieu le mardi 7 mai 2024 à 19 h 30 au centre communautaire, 3090, rue Principale, le rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, ainsi que le rapport du vérificateur transmis en vertu de l'article 966.2 dudit Code.

DONNÉ à Saint-Jean-Baptiste ce 3e jour d'avril deux mille vingt-quatre.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Suzie Belanger